

ASSEMBLÉE NATIONALE

SIMPLIFIER ET RÉORIENTER LA POLITIQUE FAMILIALE VERS LE PREMIER ENFANT -
(N° 839)

AMENDEMENT

N ° AS23

présenté par

M. Bazin, rapporteur général, M. Le Fur, M. Bourgeaux, M. Hetzel, M. Ray, Mme de Maistre,
Mme Corneloup et M. Breton

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.